



p.a Ville de Gland – Service des finances
Case postale 322 – Grand'Rue 38 – 1196 Gland
Tel. 022 354 04 20

Rapport d'activité 2022

La Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon regroupe 35 communes du district de Nyon, qui délèguent ainsi leurs obligations légales en matière de dépistage et prophylaxie dentaire chez les écoliers. La participation financière des communes pour 2022 était de CHF 4.20 par habitant (2021 : CHF 4.20).

Pour la législature 2021-2026, le Comité est composé comme suit :

Président	M. Jean-Jacques Nicolet, Municipal à Marchissy
Vice-présidente	Mme Jeannette Weber, Municipale à Gland
Membres	Mme Monya Jaccard, Municipale à Burtigny
	Mme Dominique Bory, Municipale à La Rippe (jusqu'au 31 mars 2023)
	Mme Nathalie Helmers, Municipale à Commugny (dès le 1 ^{er} avril 2023)
	M. Marc Meyer, Municipal à Bogis-Bossey
Médecin-dentiste conseil	M. le Dr Philippe Hahn
Boursier	M. Julien Ménoret
Secrétaire	Mme Karine Teixeira Ferreira

Les comptes 2022 ont été bouclés avec un bénéfice opérationnel de CHF 4'861.39 (2020 : CHF 4'128.41).

Au total, 7'023 élèves ont été dépistés en 2022 (2021 : 4'999). 151 enfants ont été traités (2021 : 141). Ces soins sont facturés au tarif préférentiel recommandé par la société Suisse d'odontostomatologie (SSO) et représentent une source de financement complémentaire non négligeable.

Par ailleurs, les élèves ont bénéficié d'un cours de prophylaxie dentaire.



Rapport du président

Assemblée générale de la Caravane Dentaire du 23 mars 2023

Rapport du président

Introduction

Bonjour à toutes et tous.

Je vais commencer par les remerciements.

Je tiens tout d'abord à remercier la commune de Vich pour la mise à disposition de la salle, ainsi que toutes les personnes présentes ce soir et mes collègues du comité.

Un grand merci également à notre équipe : Monsieur le Dr Pedro Costa et son assistante Madame Maria Cresta, ainsi que Madame Cendrine Cattin, notre Monitrice Dentaire Scolaire (ci-après : MDS), sans oublier Monsieur le Dr. Philippe Hahn.

Merci aussi aux membres de l'administration, Monsieur Julien Ménoret et Madame Karine Teixeira Ferreira.

Les habitués des assemblées générales de la Caravane ont dû remarquer des nouvelles têtes.

Monsieur le Dr Pedro Costa a remplacé Madame la Dresse Amna Türki qui nous a quitté pour un poste de médecin-dentiste cantonale dans le canton de Fribourg, poste qui ne se refuse pas. Monsieur le Dr Pedro Costa est diplômé de l'Université de Porto. Il a ensuite exercé en tant que dentiste scolaire à Lausanne. Il a débuté son activité à la Caravane le 12 septembre 2022.

Madame Cendrine Cattin a remplacé Madame Nicole Butty qui est partie pour des raisons personnelles. A cette fin, nous avons officialisé au sein de la Caravane le poste de MDS. Elle est maintenant pleinement intégrée à notre équipe depuis le 1^{er} décembre 2022. Madame Cendrine Cattin est hygiéniste dentaire diplômée en plus d'avoir un brevet d'assistante dentaire. Elle a également de l'expérience dans le domaine de la formation.

Actualité

La saison estivale a été marquée par le recrutement d'un nouveau dentiste, chose délicate en période de vacances. Heureusement l'opération s'est bien déroulée et le passage de témoin a pu se faire en bonne collaboration entre Madame la Dresse Amna Türki et Monsieur le Dr Pedro Costa, Madame Maria Cresta assurant la continuité si besoin est.

Ironie du sort, le lendemain de l'engagement du Monsieur le Dr Pedro Costa, nous recevons la lettre de démission de Madame Nicole Butty.

Ceci nous a obligé à redéfinir son poste, tant au niveau cahier des charges que contrat de travail, afin d'uniformiser les conditions. La prophylaxie est maintenant assurée dans un cadre bien défini et selon les directives cantonales. A noter que le travail de MDS n'est pas très courant dans notre Canton, en comparaison avec les cantons de Zurich ou Fribourg par exemple. D'ailleurs nous nous inspirons de ce qui se fait là-bas, pour la formation et les supports de cours.

Nous regrettons le départ de notre chère collègue, Madame Dominique Bory, appelée à d'autres tâches. Merci à elle pour sa longue participation au Comité de la Caravane. Nous avons tous apprécié sa gentillesse, son calme et son efficacité.

Assemblée générale de la Caravane Dentaire du 23 mars 2023

Rapport du président

Baisse des soins

Les chiffres indiquent une baisse des soins facturés.

Bien que l'épisode Covid soit enfin terminé, il a entraîné un relâchement des demandes de soins.

Une autre cause est le léger passage à vide durant la transition entre les deux dentistes. Monsieur Julien Ménoret vous en parlera en détail plus tard.

La Caravane n'est pas une entreprise commerciale, mais nous ne dédaignons pas quelques recettes supplémentaires qui allègent la charge des communes. Nous devons et allons améliorer la promotion de nos services.

Cyber-Sécurité

Un système de sauvegardes automatiques permet de récupérer les données en cas d'incapacité de l'ordinateur de la Caravane. Les utilisateurs ont assisté à une séance de sensibilisation aux diverses méthodes de phishing et autres arnaques informatiques. Quoiqu'il en soit, ils ne font pas tellement appel à Internet pendant leur présence à la Caravane et travaillent le plus souvent du temps en local.

Avenir

3 axes de réflexion :

1 - Renforcer la cohésion de notre équipe,

2 - Promouvoir les soins que nous offrons afin d'assurer un certain revenu ;

- Flyer distribué aux enfants pour les parents lors de la prophylaxie,
- Modifier le verso de la feuille de soin pour inciter les parents à envoyer leurs enfants à la caravane plutôt que chez un dentiste de ville, comme c'est bizarrement le cas actuellement,
- Se faire connaître, en général,

3 - Rendre le cabinet écoresponsable, en diminuant le gaspillage, en choisissant des produits écologiques et en mettant en place des méthodes de travail respectueuses de l'environnement.

Conclusion

Je vous remercie de votre attention et je laisse maintenant la parole à Monsieur le Dr Pedro Costa.



Rapport du médecin-dentiste



Assemblée Générale du jeudi 23 mars 2023

Rapport du médecin-dentiste

Mesdames et Messieurs les délégués des communes membres,

Mesdames et Messieurs les membres du comité,

Débutant ma collaboration au sein de la clinique dentaire scolaire du district de Nyon en septembre 2022, nous avons accompli les objectifs qui nous ont été confiés pour l'année scolaire en cours.

La clinique dentaire scolaire a poursuivi les dépistages ainsi que les divers traitements dentaires. Ceux-ci se sont très bien déroulés comme en témoigne la satisfaction des enfants et des parents.

Nous veillons à mettre à jour, sans cesse, nos connaissances et nos protocoles, tout en suivant la formation continue, ainsi que les dernières données scientifiques relatives à la pédodontie.

Depuis quelque temps, avec la collaboration de Madame Cresta et du Docteur Hahn, nous nous intéressons à une nouvelle thématique d'actualité qui nous tient à cœur : l'écoresponsabilité au sein du cabinet dentaire, que nous espérons introduire au plus dans la caravane.

À mon arrivée, j'ai trouvé un endroit organisé, structuré et accueillant. C'est un réel plaisir que d'y travailler et je me réjouis des années à venir ainsi que de notre collaboration.

Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée ainsi que le comité pour son soutien et sa présence.

Merci pour votre attention.

Pedro Costa



Rapport de l'assistante dentaire

Rapport 2022 :

Mesdames, Messieurs les délégués des communes,

Mesdames, Messieurs les membres du comité,

Le personnel de la clinique dentaire scolaire a su s'adapter avec les possibilités du moment et selon les directives de l'OFSP en cette première partie d'année qui était encore avec des restrictions pour le covid-19. La deuxième partie de l'année, nous avons accueilli un nouveau dentiste, M. Pedro Costa qui a su s'adapter et s'intégrer dès le début.

Le planning a été respecté ainsi que les soins avec les mesures susmentionnées juste avant.

Nous continuons de participer aux formations continues pour le bon suivi de la clinique dentaire scolaire.

Il n'y a pas eu de problèmes techniques majeurs.

Je remercie le comité pour leur soutien et leur bienveillance ainsi que les personnes qui veillent au bon fonctionnement de la caravane. Nous formons tous une belle équipe au top.

En vous remerciant

Maria Cresta



Rapport de la monitrice dentaire scolaire

Assemblée Générale du 23 mars 2023

Prophylaxie dentaire 2022-2023

Bonjour, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Comité,
Bonjour, Mesdames et Messieurs les Municipaux.

J'ai commencé comme monitrice dentaire scolaire en décembre 2022, succédant à Mme Nicole Butty.

Voici un résumé de mes activités dans les communes de Gland et Prangins durant ce 1^{er} trimestre 2023.

Avec les élèves de 1 et 2 P, j'ai traité des thèmes suivants :

- Explications du changement de dentition de lait à permanente
- Le choix de bonnes récréations
- La carie dentaire
- Exercices de brossage en bouche

Avec les élèves de 3 et 4 P, nous avons consolidé les connaissances suivantes :

- Anatomie de la bouche et des dents
- La formation d'une carie dentaire
- Le sucre
- Alimentations et boissons cariogènes et non-cariogènes
- Exercices et technique de brossage manuel et électrique
- Le rôle du fluor
- Explication du Logo Sympadent®
- Les accidents dentaires

Avec les élèves de 5 et 6 P:

- Anatomie de la dent
- Formation de la carie
- La plaque dentaire
- Les attaques acides en bouche
- Alimentations et boissons sucrées et acides
- Le rôle du fluor
- Exercices et technique de brossage manuel et électriques
- Les accidents dentaires

Avec les élèves de 7 et 8 P, ont suivi les thèmes suivants :

- L'étiologie et la prévention de la carie dentaire
- La plaque dentaire et le tartre
- La gingivite et la parodontite
- Les érosions dentaires
- Les traitements orthodontiques
- Exercices et technique de brossage manuel et électrique
- Démonstrations du nettoyage interdentaire
- Récréations et boissons sucrées et acides

Lors de chaque visite, les élèves reçoivent une brosse à dent et un dentifrice adapté à leur âge.

Pour terminer je souhaite remercier les communes et les écoles pour leur bon accueil. Ainsi un grand merci à Monsieur le Président et à toute l'équipe du Comité et de la Clinique dentaire pour notre bonne collaboration.

Merci pour votre attention.

Cendrine Cattin

Hygiéniste dentaire et Monitrice dentaire scolaire



Rapport du médecin-dentiste conseil



Rapport du médecin-dentiste conseil de la caravane dentaire itinérante du district de Nyon

L'année 2022 fut une année de changements et de renouveau.

Changements avec le recrutement d'un nouveau médecin-dentiste et d'une nouvelle monitrice dentaire scolaire. Avec le recul, on peut dire que notre choix fut judicieux avec le Dr Pedro Costa et Madame Cendrine Cattin.

Renouveau, avec la fin de la période COVID. La pandémie ayant bousculé notre façon de travailler.

En effet, en première ligne nous avons dû respecter des mesures d'hygiène très strictes associées à un concept du tout à jeter. L'utilisation de gants, masques, charlottes, surblouses, écran de protection à usage unique était requise.

Après ces excès imposés par la situation sanitaire, nous avons décidé de mieux et d'avantage intégrer l'écologie dans notre travail pour permettre d'appréhender les enjeux du monde d'aujourd'hui. Nous ne pouvons ignorer l'impact environnemental qu'entraîne l'activité de la Caravane dentaire.

Tout en pratiquant une dentisterie conventionnelle, moderne, basée sur les critères et protocoles de la Clinique universitaire de médecine dentaire de Genève, nous insistons sur la maîtrise de la consommation et la chasse aux gaspillages permettant ainsi de mieux gérer le fonctionnement et finalement de faire des économies. Notre choix va privilégier des techniques et des produits à l'empreinte écologique la plus faible.

Mais, il est hors de question de jouer avec la sécurité des patients.

La **transition écologique** visée est bénéfique à tout le monde, il en va de notre écoresponsabilité.

En vous remerciant du soutien que vous apportez à notre caravane.

Le médecin-dentiste conseil

Aubonne, le 22 mars 2023



Rapport du réviseur et comptes annuels 2022



**CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE
ITINERANTE DU DISTRICT DE NYON – GLAND**

RAPPORT DE L'AUDITEUR CONFORMÉMENT À LA NAS 910

À LA COMMISSION INTERCOMMUNALE

**COMPTES ANNUELS
2022**

Fiduciaire Heller SA

Fiduciaire Heller SA

Place de la Gare 9
CH-1260 Nyon
Tél+41 (0)22 994 77 00
www.groupeheller.ch

RAPPORT DE L'AUDITEUR CONFORMÉMENT À LA NAS 910 À LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DE LA CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE ITINÉRANTE DU DISTRICT DE NYON - GLAND

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels (bilan, compte de fonctionnement) de la Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2022.

Ces comptes annuels relèvent de la responsabilité du Bureau de la Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes annuels sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) des comptes annuels. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec la bourse en charge de la tenue des comptes et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre mission d'examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et à la convention du 25 septembre 2002.

Nyon, le 2 mars 2023

Fiduciaire Heller S.A.



Francesco Montoro
Expert-réviseur agréé

Annexe : comptes annuels 2022 (bilan, compte de fonctionnement)



Bilan au 31 décembre 2022

Comptes	Désignations	Bilan au 31.12.2022	Bilan au 31.12.2021
91	A C T I F	224'178.48	205'983.88
910	DISPONIBILITES	219'133.73	203'087.48
9102.01	B.C.V., cpte crt. 842.288.00	219'133.73	203'087.48
911	DEBITEURS	1'773.85	2'281.25
9116.01	Débiteurs (collectif)	1'773.85	2'281.25
913	ACTIFS TRANSITOIRES	3'269.90	614.15
9139.01	Produits à recevoir	3'269.90	614.15
914	INVESTISSEMENTS	1.00	1.00
9146.01	Caravane - matériel	1.00	1.00
92	P A S S I F	224'178.48	205'983.88
920	Créanciers	4'000.90	12'522.05
9201.01	Créanciers (collectif)	4'000.90	12'522.05
925	PASSIFS TRANSITOIRES	4'334.80	2'480.44
9259.00	Charges à payer	4'334.80	2'480.44
928	FONDS DE RESERVE	135'000.00	115'000.00
9281.01	Fonds de réserve "Renouvellement caravane"	135'000.00	115'000.00
929	CAPITAL	80'842.78	75'981.39
9290.00	Résultats reportés	75'981.39	71'852.98
9290.02	Résultat de l'exercice	4'861.39	4'128.41



Compte de fonctionnement 2022

Comptes	Désignations	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION	295'712.86	300'498.05	317'000.00	317'000.00	307'352.66	311'481.07
130	SERVICE DU PERSONNEL ET DES ASSURANCES	243'408.75	1'060.15	266'300.00	-	259'281.85	1'293.30
130.3011.00	Salaires du personnel	179'194.45	-	192'700.00	-	189'870.00	-
130.3030.00	Cotisations, part. AVS-AC	16'633.40	-	18'400.00	-	18'018.95	-
130.3040.00	Cotisations, part. fonds de prévoyance	10'890.25	-	12'100.00	-	11'938.80	-
130.3050.00	LAA, ass. maladie, perte salaires, RC	6'947.90	-	9'300.00	-	7'993.65	-
130.3060.00	Remboursements frais déplacement	6'800.00	-	6'800.00	-	6'800.00	-
130.3061.00	Indemnité dentiste conseil	5'000.00	-	5'000.00	-	5'000.00	-
130.3062.00	Indemnités & frais comité	7'792.75	-	10'000.00	-	6'995.94	-
130.3062.10	Indemnités commune boursière	10'000.00	-	10'000.00	-	10'000.00	-
130.3063.00	Formation	150.00	-	2'000.00	-	2'664.51	-
130.4361.00	Participation aux excédents IJM	-	898.05	-	-	-	-
130.4361.10	Remboursements de traitements et de charges sociales	-	-	-	-	-	1'239.35
130.4411.00	Redistribution taxe CO2	-	162.10	-	-	-	53.95
140	EXPLOITATION	52'304.11	299'437.90	50'700.00	317'000.00	48'070.81	310'187.77
140.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	1'500.70	-	1'800.00	-	1'665.45	-
140.3111.00	Matériel et logiciels informatiques	3'523.20	-	2'300.00	-	1'698.06	-
140.3116.00	Achats appareils, équipements, matériel	79.00	-	4'500.00	-	1'410.85	-
140.3132.00	Petit matériel	24.85	-	800.00	-	735.55	-
140.3132.10	Fournitures dentaires	5'303.90	-	6'000.00	-	5'050.65	-
140.3132.20	Fournitures prophylaxie	6'082.45	-	6'500.00	-	5'333.60	-
140.3139.00	Frais transports de la caravane	5'000.00	-	5'000.00	-	5'000.00	-
140.3139.10	Frais généraux	100.15	-	1'000.00	-	841.05	-
140.3154.00	Entretien, réparations de la caravane	972.40	-	1'800.00	-	5'390.35	-
140.3182.00	Télécommunications	542.00	-	800.00	-	631.20	-
140.3185.00	Honoraires fiduciaire	1'800.00	-	1'800.00	-	1'800.00	-
140.3189.00	Site internet - communication	4'064.31	-	1'500.00	-	194.40	-
140.3190.00	Assurance technique et incendie	3'273.65	-	3'700.00	-	3'273.65	-
140.3210.00	Frais bancaires	37.50	-	200.00	-	46.00	-
140.3801.00	Attribution au fonds de réserve "Renouvellement caravane"	20'000.00	-	13'000.00	-	15'000.00	-
140.4249.00	Gains comptables (dissolution de passifs transitoires)	-	-	-	-	-	4'854.00
140.4342.00	Soins dentaires	-	21'565.90	-	38'000.00	-	21'496.25
140.4354.00	Ventes d'objets mobiliers usagés	-	-	-	-	-	50.00
140.4526.00	Participations de communes	-	277'872.00	-	279'000.00	-	276'162.40
140.4818.00	Prélèvement du fonds de réserve "50 ans + 1 de la Clinique dentaire"	-	-	-	-	-	7'625.12
2	FINANCES	-	76.20	-	-	-	-
210	IMPOTS	-	76.20	-	-	-	-
210.4319.00	Commission de perception	-	76.20	-	-	-	-
	RESULTAT	4'861.39	-	-	-	4'128.41	-
	TOTAUX	300'574.25	300'574.25	317'000.00	317'000.00	311'481.07	311'481.07

Bénéfice opérationnel avant prélèvement du / attribution au fonds de réserve	24'861.39	13'000.00	6'649.29
./ Attribution au fonds de réserve "Renouvellement caravane"	-20'000.00	-13'000.00	-15'000.00
Gains comptables (dissolution de passifs transitoires)	-	-	4'854.00
Dissolution / Prélèvement du fonds de réserve "50 ans + 1 de la Clinique dentaire"	-	-	7'625.12
Bénéfice opérationnel après prélèvement du / attribution au fonds de réserve	4'861.39	-	4'128.41



Commentaires du Boursier relatifs aux comptes annuels 2022



Commentaires du Boursier relatifs aux comptes annuels 2022

Commentaires relatifs aux recettes :

- Dès 2021 la participation communale a été abaissée de **CHF 4.50** par habitant à **CHF 4.20**. La participation financière des communes était de **CHF 277'872.-** en 2022, légèrement inférieure aux **CHF 279'000.-** budgétés.
- Les soins dentaires sont inférieurs de **CHF 16'434.-** par rapport aux recettes budgétées.
- Par ailleurs, nous avons bénéficié en 2022 d'une participation aux excédents de l'assurance maladie perte de gain de **CHF 898.-**.

Commentaires relatifs aux charges :

- Les dépenses en matériel et logiciels informatiques sont supérieures au budget (CHF +1'223.-) en raison de la décision du Comité de renforcer la sécurité informatique.
- Les charges relatives aux communications (« Site internet – communication ») excèdent le budget de CHF 2'564.-) en raison des annonces publiées pour repourvoir les postes de médecin-dentiste et de monitrice dentaire scolaire.
- Les autres postes de charges sont conformes au budget et n'appellent pas de commentaire particulier.

Résultat :

- Le bénéfice opérationnel avant prélèvements respectivement attributions aux fonds de réserve se monte à **CHF 24'861.-**.
- Le Comité a par ailleurs approuvé une attribution au fonds de réserve « Renouvellement caravane » de **CHF 20'000.-**. Ce montant d'attribution permet à ce fonds de réserve d'atteindre **CHF 135'000.-**.
- Ainsi, le bénéfice opérationnel après prélèvements respectivement attributions aux fonds de réserve est de **CHF 4'861.-**, montant viré aux résultats reportés des fonds propres.

Au niveau des actifs au bilan :

- Le solde du compte courant détenu auprès de la BCU est conforme au relevé bancaire.
- Les débiteurs sont constitués des prestations de soin facturées en décembre et encaissées en janvier et février 2023.
- Les produits à recevoir résultent des décomptes finaux des charges sociales en notre faveur (AVS + LPP + LAA).
- La caravane et son matériel sont dans les livres à **CHF 1.-**, comme l'année précédente.

Au niveau des passifs au bilan :

- Les créanciers sont constitués de factures courantes du mois de décembre payées en janvier 2023, essentiellement les charges LPP du dernier trimestre 2021 et la réparation de la climatisation.
- Les charges à payer représentent la facture du 4ème trimestre 2022 pour SwissLife (LPP) et le solde des vacances payées en nouvel exercice.
- Les fonds de réserve "Renouvellement caravane" a été augmenté de **CHF 20'000.-** par décision du Comité.

Le résultat de l'exercice de **CHF 4'861.-** est reporté au bilan. Le résultat de l'exercice précédent de **CHF 4'128.-** est additionné aux résultats cumulés de tous les exercices antérieurs, soient **CHF 75'981.-**. Les fonds propres totaux se montant ainsi à **CHF 80'842.-** à la fin de l'exercice.

Révision des comptes

Les comptes annuels ont été contrôlés en février par la Fiduciaire Heller SA à Nyon ainsi que par les représentants des communes vérificatrices de Grens et Le Vaud.

Ces rapports sont standards en cela qu'ils ne contiennent ni réserve ni remarque. Le Comité les remercie pour les contrôles effectués.

Le boursier se tient à votre disposition pour tout complément d'informations.

Julien Ménoret, Boursier

Gland, le 2 mars 2023



Rapport des communes vérificatrices

Clinique Dentaire Scolaire Itinérante du District de Nyon

Rapport des vérificateurs

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous nous sommes réunis le jeudi 23 février 2023 à l'administration communale de Gland afin de procéder à la vérification des comptes de la Clinique dentaire du District de Nyon au 31 décembre 2022 présentant un résultat de CHF 4'861.39 et un capital de CHF 80'842.78.

Monsieur Julien Ménoret nous a reçu et nous a fourni tous les documents et renseignements nécessaires pour l'accomplissement du mandat.

Nous avons vérifié par sondages le bilan et les comptes de fonctionnement. A notre connaissance la comptabilité est tenue avec exactitude.

Nous remercions le Comité pour la bonne gestion et le travail effectué.

Nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice au 31 décembre 2022 tels que présentés et d'en donner décharge au Comité ainsi qu'à son boursier.

Gland, le 23 février 2023

Les vérificateurs :



Madame Isabelle Jaquet

Commune de Grens



Monsieur Nicolas Beck

Commune de Le Vaud